



Feuille d'engagement

* La JOURNEE SAINT HUBERT du Calvados, le 04/11/2023 sur le territoire de la Société de chasse de : Sept frères

Rdv à 8 h 00 sur la commune de Sept Frères (Itinéraire fléché et cartographié)

(Date limite d'inscription 28/10/2023)

CHASSEUR :

Nom / Prénom :

Si moins de 20 ans, précisez date de naissance : Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Portable :

N° du permis de chasser : E-mail :

Assurance : N° de contrat et compagnie.....

Le Permis de Chasser a été validé (N° de validation et date) pour le département du

CHIEN

Nom : Affixe :

Race : Sexe : Date de naissance : / /

N° Tatouage ou Puce : N° L.O.F :

Le Chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F

CATEGORIE (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- « Jeunes (- de 20 ans à la date du concours) et chasseurs accompagnés »
- « Chasseresse » avec Chien d'arrêt
- « Chasseresse » avec Chien d'arrêt dit *Trialsant*,
- « Chasseresse » avec Chien leueur de gibier
- « Chasseresse » avec Chien leueur de gibier dit *Trialsant*,
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt dit *Trialsant*,
- « Chasseur » avec Chien leueur de gibier
- « Chasseur » avec Chien leueur de gibier dit *Trialsant*,
- « Archer » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier

Le montant de l'engagement est calculé par l'organisateur.

Engagement gratuit pour :

(- de 20 ans à la date du concours) et chasseurs accompagnés ».

Montant de l'engagement par chien : 25€

Prix du repas : 17 €

Réservations des repas :

N'oubliez pas d'apporter vos couverts

Règlement chèque au nom de : Amicale st Hubert

A retourner, accompagnée de votre règlement et des pièces justificatives

A : M Joël Finou. 1, la Billardière Saint Martin don 14350 Souleuvre en bocage

tél :0614961400

Important: Pour les catégories "Trialsant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquer le N° du carnet de travail(Un chien est dit "trialsant" dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1^{ère} ou 2^{ème} cat, en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avertir l'organisateur.)

Je déclare connaître le règlement de La Journée Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à Le

Lu et approuvé - Signature :